

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement : \$1.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 10 JUIN 1882.

2 Centins le Numéro

NOTRE FETE NATIONALE.

Trêve de politique pour aujourd'hui. Il ne faut pas que les préoccupations de la lutte électorale qui doit se terminer quelques jours avant le 24 juin, nous fassent perdre de vue la nécessité de nous préparer à célébrer dignement notre fête nationale. Aux Etats-Unis, l'on a déjà commencé les préparatifs, et tout fait prévoir que nos compatriotes émigrés soutiendront cette année la belle réputation qu'il se sont acquise par leur conduite passée.

D'ordinaire, ils mettent plus d'entrain, plus de zèle, plus d'enthousiasme que nous dans cette manifestation patriotique qui, le jour de notre fête patronale, réunit sous une même bannière les descendants des premiers colons du Canada. Ici au Canada, la Saint Jean-Baptiste est célébrée dans nos principales villes et dans quelques villages. Elle devrait l'être dans chaque paroisse, comme elle l'est aux Etats-Unis dans tous les centres où nos compatriotes sont assez nombreux pour faire une démonstration.

Aux yeux de celui qui a pu admirer avec quelle unanimité nos frères émigrés se font un devoir de s'affirmer sur la terre étrangère le jour de notre fête nationale, les abstentions nombreuses auxquelles nous venons de faire allusion pourraient être considérées comme marque d'indifférence ou d'apathie. Il n'en est rien cependant. Le sentiment national existe ici comme aux Etats-Unis et la preuve c'est que ces Canadiens qui font preuve d'un zèle si admirable aux Etats-Unis sont en grande partie des compatriotes qui viennent à peine de nous quitter.

Le patriotisme était à l'état latent chez eux, comme il l'est encore chez leurs coparotiens restés au pays. Pour se manifester dans toute son ardeur il lui a fallu le souvenir de la patrie absente, l'isolement au milieu de populations d'origine étrangère à la nôtre. Ici, ou du moins dans nos paroisses canadiennes, chacun se sent chez lui. La vie paisible et heureuse qu'il mène, lui semble un surgarant pour l'avenir de notre nationalité. L'idée ne lui vient pas qu'il puisse être nécessaire de faire des démonstrations pompeuses et bruyantes pour affirmer des droits que personne ne semble méconnaître, évoquer des titres de gloire que personne ne conteste et rappeler le souvenir d'exploits que personne ne songe à révoquer en doute.

Il ne se figure pas qu'il y ait nécessité pour nous de nous grouper ensemble pour opposer un front compact à ceux qui persistent en dépit de l'évidence, à refuser d'admettre que nous sommes au moins les égaux des autres hommes.

Ignorant ce que c'est que la jalousie nationale il ne peut supposer qu'on l'épie, qu'on le juge mal, que l'on se

fait les idées les plus fausses sur son compte, que l'on attribue au manque de cœur, à la couardise, à l'ignorance, ou au sentiment de sa prétendue infériorité morale, physique et intellectuelle, les concessions qu'il est toujours prêt à faire pour conserver la bonne entente et traiter les autres comme il voudrait être traité. Il ne sait pas qu'on le méprise pour l'apathie apparente dont il fait preuve lorsqu'il s'agit d'affirmer sa nationalité. Il est tellement convaincu que les autres nationalités sont tout au si bien disposées envers nous que nous le sommes envers elles, que l'idée ne lui vient pas de chercher dans l'union avec ses compatriotes la force nécessaire pour lutter contre les ennemis terribles qui menacent notre nationalité.

Ces ennemis dont il ne soupçonne même pas l'existence, les voici : En premier lieu, notre propre apathie, et l'erreur qui nous porte à croire que notre état de peuple conquis nous oblige à plier l'échine devant des petits maîtres qui, bien sûr, n'auraient jamais pu nous conquérir. En second lieu, le fanatisme brutal dont font preuve des gens qui s'obstinent à nous juger, non pas d'après ce que nous sommes mais d'après ce que les préjugés leur font soupçonner que nous soyons. Notre isolement au milieu de races dont le but avoué est de nous assimiler, de nous absorber, constitue aussi pour nous un danger contre lequel nous ne pouvons lutter qu'à force de vigilance pour conserver intactes les traditions qui font de nous un peuple distinct.

Nous réunir une fois par année ne nous semble pas de trop pour retremper notre patriotisme dans le souvenir de ce que nos pères ont fait pour assurer l'avenir de notre nationalité. Si nous jetons un regard en arrière pour examiner le chemin parcouru, les obstacles franchis, les difficultés surmontées, il nous est facile de nous convaincre qu'il y aurait lâcheté pour nous de ne pas pousser en avant pour atteindre le but que nos devanciers ont eu le courage de se proposer, à une époque où l'avenir paraissait beaucoup plus sombre qu'aujourd'hui.

Pour arriver à ce but, il nous suffira de nous montrer dignes de nos ancêtres, de déployer le même énergie, la même ténacité, et de ne pas reculer devant les sacrifices que pourra nous imposer la continuation d'une lutte entreprise dans des circonstances exceptionnelles. Plus ces sacrifices seront grands, plus les obstacles que nous aurons à vaincre seront difficiles à surmonter, et plus nous aurons de mérite à nous montrer les dignes fils de nos prédécesseurs.

Nos frères de là bas nous ont donné un bel exemple de ce que le patriotisme canadien peut accomplir. Que l'on tienne compte de la position qu'ils occupent aux Etats-Unis, de l'esprit

de corps dont ils ont dû faire preuve pour atteindre cette position, et l'on restera étonné des magnifiques résultats qu'ils ont obtenus.

Imitons leur zèle, ne nous condamnons pas dans une fausse sécurité. Nous aussi, nous avons à combattre. Nous sommes le gros de l'armée et il ne faut pas que toute la besogne soit confiée aux postes avancés.

Surtout que l'on ne craigne pas de voir notre attitude interprétée comme une menace à l'adresse des nationalités au milieu desquelles nous vivons. Qui, parmi nous, a jamais songé à se formaliser du fait que les Anglais se rallient sous la bannière de St. George, les Ecosais sous l'étendard de St. André et les Irlandais sous l'égide de St. Patrice ? Au contraire, nous respectons le sentiment national qui les anime. Ce que nous considérons comme justifiable chez eux, qu'un excès de scrupule n'aille pas nous porter à nous le défendre à nous mêmes.

Et du reste notre passé est là pour prouver que jamais les Canadiens-français n'ont pris une attitude agressive vis à vis de leurs compatriotes d'origine britannique. Il n'a jamais existé chez nous de sociétés comme l'Alliance Défensive des Protestants, l'orangisme, et autres organisations destinées à prêcher la haine contre une partie de la population. Nous ne voulons pas d'associations de ce genre, bien que le fait d'avoir vu implanter au milieu de nous ces sociétés hostiles à notre race aurait pu nous provoquer à user de représailles.

Notre manière à nous de nous protéger contre leurs attaques c'est de rester unis et de conserver le sentiment de notre propre valeur, de notre propre dignité. Pour cela, il nous suffira de nous rallier chaque année, sous l'étendard de Saint Jean-Baptiste, pour nous compter, constater les progrès accomplis et retremper notre patriotisme. C'est bien le moins que nous puissions faire pour notre nationalité. Nous nous devons cela à nous mêmes, nous le devons à nos ancêtres qui ont tant fait pour nous. Nous le devons à nos enfants, qui nous remercieront plus tard de leur avoir transmis l'héritage que nous tenons de nos aïeux.

L'idée du fondateur de l'Association Saint Jean-Baptiste a germé. Elle a porté de beaux fruits et il serait étrange que l'on vint nous dire aujourd'hui qu'en réunissant sous un même drapeau tous les tronçons épars de la grande famille canadienne, il n'a pas eu l'intention de la protéger contre tous les dangers qui pourraient résulter, soit de notre propre indifférence, soit des circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous vivons, soit d'un sentiment d'hostilité à notre égard de la part de ceux qui n'ont pas le même intérêt que nous à conserver dans toute son intégrité la

grande famille canadienne avec ses traditions sa langue et ses usages.

Donc, pas d'abstention. Que la population des villes réponde avec empressement à l'appel de ceux qui se chargent la fête. Plus de zèle dans les campagnes, et montrons que l'amour de la patrie et de la nationalité canadienne française est encore vivace dans les cœurs de tous nos compatriotes. Surtout que l'on n'oublie pas de s'organiser. Il est temps d'y songer.

UN PARTI EN DESERTION.

On dirait que les libéraux se sentent battus d'avance. Ils combattent mollement, plutôt pour obéir à leur consigne, que dans l'espoir de vaincre. Les faibles efforts qu'ils tentent semblent avoir pour unique but d'amortir leur chute. Peine inutile, à tous les points de vue. D'abord, ils ne tomberont pas d'assez haut pour se faire mal. Ensuite leur sort est irrévocablement scellé. Rien ne saurait les soustraire à l'aplatissement qui les menace.

Ils n'ont plus confiance en leurs chefs, plus confiance en leur étoile, plus confiance en leur politique et c'est à peine s'ils ont encore confiance en leur habileté à tromper le peuple. La duperie était depuis quelques années leur auxiliaire le plus puissant. Elle est usée comme moyen et les libéraux se demandent ce qu'ils peuvent bien faire pour rentrer dans les bonnes grâces d'un public qu'ils ont odieusement trompé.

Usée aussi, pour eux, la ficelle de la protection. En 1872, ils demandaient la politique nationale. Une fois leurs amis arrivés au pouvoir, ils n'en voulaient plus. Les conservateurs ont remporté les élections de 1878 en promettant d'établir la protection. Ils ont rempli leur promesse, malgré l'opposition des libéraux.

Et, maintenant, pendant que M. Blake devient protectionniste à sa manière, que M. Mackenzie continue à combattre la protection, que M. Laurier redevient protectionniste, puis, de nouveau, libre échangiste, pour redevenir protectionniste ou libre échangiste, suivant les besoins de son parti, suivant le côté d'où le vent souffle, que la *Patrie*, elle-même, se surprend à reconnaître, avec M. Blake, la nécessité de protéger nos industries nationales, les libéraux se demandent quels chefs il leur faut suivre, s'ils faut être protectionniste avec M. Laurier, avec la *Patrie* et avec M. Blake, ou libre échangiste avec l'Électeur, M. Casgrain et M. Mackenzie.

Rien d'étonnant, si, voyant l'immense popularité que le parti conservateur s'est acquise, grâce à la politique nationale, voyant l'incurie de leurs propres chefs, qui ne savent faire autre chose que les conduire à une

défaite certaine, bon nombre de libéraux se demandent s'il n'est pas temps pour eux d'abandonner le métier de dupe, qu'on leur fait faire depuis si longtemps. Poser la question, c'est la résoudre et c'est pour cela que la campagne actuelle sera signalée par de nombreuses conversions à la vraie foi politique.

SUR QUI RETOMBE LE FARDEAU DES TAXES.

Les libéraux ont affirmé à maintes reprises que le tarif protecteur avait pour effet de faire retomber sur le pauvre la plus grande partie du fardeau de l'impôt. Cette vieille rengaine, aussi fautive que la plupart des arguments employés par nos adversaires a été répétée encore tout récemment en public par M. Laurier, qui s'est ex-primé comme suit, à une assemblée tenue à Québec-Est :

Ce n'est pas le riche qui paie les taxes, c'est vous, messieurs, c'est le pauvre peuple."

Le pauvre peuple a été assez souvent blagué et rançonné par les libéraux pour ne plus les croire sur parole. Notre confrère du *Nouveliste* publie un tableau qui prouve la fausseté des prétentions de l'ex. collègue de M. Mackenzie. Ce tableau est extrait du discours de l'honorable Sir Léonard Tilley. Nous le reproduisons ci-après :

Tableau indiquant les droits perçus sur des articles importés en Canada durant l'exercice financier expiré le 30 juin 1881 :

ARTICLES.	TAXES.
Ale, bière et porter.....	\$ 32,169 19
Livres, revues périodiques, brochures, etc., et autres matières imprimées.....	167,128 52
Cuivre jaune, et articles en..	20,039 28
Céréales, savoir :—	
Arrowroot, biscuit, macaroni, riz et tous autres, non ailleurs spécifiés.....	131,982 56
Grain de toutes sortes.....	175,779 84
Balais et brosses.....	20,039 28
Chandelles de luxe. blanc de baleine, etc.....	10,577 41
Voitures.....	45,433 58
Tapis, non ailleurs spécifiés.	24,748 25
Horloges.....	29,271 39
Houille et coke.....	641,117 82
Café de toutes sortes.....	52,359 22
Cuivre rouge et autres articles.	20,655 02
Cordages de navires.....	17,333 10
Drogues, teintures, produits chimiques, etc, et médicaments.....	177,819 48
Faïenceries et porcelaines....	122,875 89
Articles de fantaisie.....	160,779 81
Poisson.....	14,310 86
Lin et chanvre, et articles de.	264,990 51
Fruits et noix, secs.....	178,133 53
Fruits verts.....	101,536 20
Fournitures et articles en.....	71,745 71
Verre et articles en.....	204,355 39
Or et argent, ouvrés.....	66,585 30
Poudre à canon et matières explosives.....	35,235 34
Gutta percha et caoutchouc, ouvrés.....	125,061 72
Fer et acier, ouvrés.....	1,717,091 49
Bijouteries.....	71,407 50
Plomb et plomb ouvré.....	20,862 52
Marbre et marbre ouvré.....	15,736 82
Métal et composition de N. A. S.....	55,020 82
Instruments de musique....	106,232 96
Huiles de toutes sortes.....	212,104 60
Prelards.....	48,577 25
Emballages.....	59,214 42
Peintures et couleurs.....	63,263 16
Papier et articles en papier..	230,103 96
Marinades, sauces et câpres..	24,231 50
Graines et racines.....	20,178 18
Soie et articles en soie.....	333,069 14
Savon de toutes sortes.....	17,319 47
Épices de toutes sortes.....	30,343 84
Spiritueux et vins.....	1,428,038 74
Papeterie.....	20,056 44
Pierre et articles en pierre....	18,227 90
Confiseries et sucre candi.....	33,683 61
Thé de toutes sortes.....	881,885 38

Tabac et cigares.....	160,505 12
Térébentine, esprit de.....	20,550 60
Vernis.....	18,303 02
Légumes.....	21,991 64
Montres et parties de.....	55,966 39
Bois et bois ouvrés.....	227,345 32
Trois autres articles imposables, N. A. S.....	746,389 50

ARTICLES DE PREMIERE NECESSITE.

Les libéraux prétendent que le prix des articles de première nécessité a été augmenté par la mise en vigueur du tarif Tilley. En serait-il ainsi que cela ne prouverait rien contre la politique nationale, puisque l'argent est devenu plus abondant, grâce à l'opération du tarif protecteur, et qu'il est plus facile, pour un homme qui a \$10 de payer \$6 pour un baril de farine, qu'il ne le serait pour un homme qui n'a qu'une piastre d'acheter le même article pour \$4. Mais comme question de fait les choses nécessaires à la vie coûtent moins cher aujourd'hui que sous l'ancien tarif. Comme preuve à l'appui de cette assertion, nous publions ci-après un tableau préparé par un citoyen de Toronto occupant une position éminente dans le commerce de l'épicerie :

LISTE DES MARCHANDISES VENDUES

	coût	coût
	avril 1877	avril 1882
Un sac de farine.....	\$4 00	\$3 25
Un sac de patates.....	1 40	1 45
½ minot de navets.....	0 25	0 25
20 lbs de sucre.....	2 20	2 00
2 lbs de thé.....	1 60	1 40
1 lb de cassonade.....	0 13	0 11
1 douzaine d'œufs.....	0 20	0 16
Poudre à pâtisserie.....	0 25	0 25
2 lbs de saindoux.....	0 32	0 32
Soufre.....	0 03	0 03
Sel.....	0 05	0 05
Pommes.....	0 35	0 45
Montarde.....	0 30	0 30
Peivre.....	0 05	0 05
Sirop.....	0 20	0 16
Raisins.....	0 10	0 10
Deux barres de savon.....	0 30	0 25
Crystal à laver.....	0 13	0 13
Empois.....	0 12	0 10
1½ lb de beurre.....	0 38	0 32
1 lb de fromage.....	0 19	0 18
2 lbs de biscuits.....	0 30	0 30
14 lbs de farine d'avoine..	0 50	0 50
14 lbs de farine de blé d'Inde.....	0 40	0 40
1 balai.....	0 30	0 30
2 lbs de beurre.....	0 60	0 50
Fromage.....	0 20	0 18
1 lb de biscuits.....	0 15	0 15
1 lb de beurre.....	0 30	0 25
Sirop.....	0 20	0 18
Saindoux.....	0 17	0 16
2 lbs de beurre.....	0 60	0 50
1 douzaine d'œufs.....	0 14	0 16
½ lbs de café.....	0 18	0 18
14 lb de farine.....	0 50	0 50
Farine de blé-d'Inde.....	0 40	0 40
Beurre.....	0 33	0 25
4 douzaines d'épingles à linge.....	0 20	0 12
Soda à laver.....	0 10	0 08
Allumettes.....	0 15	0 10
¼ quart de sel.....	0 10	0 08
Total.....	\$18 37	\$16 60

JOURNALISME AMERICAIN.

L'Événement, de Québec, vient de publier un excellent article au sujet du succès du *Courrier des Etats-Unis*. Nous voulons le reproduire, sans aucuns commentaires :

" Sous ce titre, l'*Evening Telegram*, de New-York, passe en revue les principaux journaux de la métropole et des autres villes des Etats-Unis. Cette étude est considérable, car l'auteur en est rendu à son vingt-neuvième article, qui a deux colonnes de petit texte et qui est consacré au *Courrier des Etats-Unis*..

" Nous ne saurions passer sous

silence un hommage semblable et ne pas nous unir au *Telegram* pour féliciter notre confrère new-yorkais de son immense succès.

" Depuis sa fondation, qui remonte au premier de mars 1828, le *Courrier* a passé par bien des vicissitudes. Heureusement il a toujours eu à sa tête des hommes de tact et d'énergie, qui ont su triompher de tous les obstacles. De journal hebdomadaire, ils en ont fait un des premiers journaux de l'univers, sous bien des rapports. Etant donnée sa publication en pays étranger, leur succès a été sans précédent, et nous pouvons dire sans crainte de démenti qu'il éclipse presque les journaux de la mère-patrie. Il a certainement le pas sur eux, si l'on considère que ces rédacteurs doivent être parfaitement au fait de la langue et de la politique américaines.

D'ailleurs, le *Courrier* est une véritable encyclopédie politique et littéraire. La presse canadienne-française en sait quelque chose, et nous serions curieux de voir le nombre de coupures qu'elle y pratique quelquefois dans un seul numéro.

Sous le rapport typographique, le *Courrier* est simplement un chef-d'œuvre, et il a obtenu sous ce rapport une mention honorable, à la dernière exposition universelle de Paris.

Le *Courrier* a passé par bien des mains depuis sa fondation ; toujours il a été le champion des intérêts français en Amérique, et il a rendu à ses compatriotes des services inappréciables. Il a pris une part active dans le débat de toutes les grandes questions internationales qui ont surgi depuis qu'il existe. Il a fini par s'acquiescer dans la presse américaine, qui le respecte et qui l'apprécie comme il le mérite, une place enviable. Plusieurs de ses rédacteurs lui ont donné un relief considérable, que le rédacteur actuel, M. Léon Meunier, n'a fait qu'accroître depuis 1870.

" La propriété du *Courrier*, qui appartenait en dernier lieu à MM. Chs. Lassalle & Cie., a changé de mains depuis quelque temps, mais il n'y paraît pas et les nouveaux propriétaires, MM. H P Sampers et Léon Meunier, ce dernier gendre de M. Lassalle, sont identifiés depuis longtemps avec le *Courrier*, dont le premier était administrateur, et le second directeur. En étant aujourd'hui les propriétaires, ils ne pourront donc qu'être stimulés davantage à le faire prospérer et à maintenir dignement la position qu'il s'est acquise chez nos voisins.

Une statistique, pour terminer. Les bénéfices annuels du *Courrier* atteignent maintenant près de \$30,000. La valeur du journal est d'environ \$200,000. En plusieurs circonstances, l'administration du *Courrier* a organisé des souscriptions dans ses bureaux. Celle des victimes de la guerre franco-prussienne atteignit le chiffre de \$16,000.

* * * Examen d'histoire :

— Pouvez vous me dire en quelle année a péri la ville de Pompéi ?

— Mon Dieu !... monsieur, je ne me rappelle pas la date précise : mais, pour sûr, c'était un mercredi... des cendres !

* * * En cour d'assises :

— Accusé, quel mobile vous a poussé à frapper votre femme de dix-sept coups de couteau ?

— Mon président, c'était pour son bien. La pauvre femme était amérique, et les médecins disaient qu'il n'y avait que le fer pour la guérir !..

NOUVELLES DIVERSES.

Le montant de nos exportations a été, le mois d'avril dernier, de \$5,285,148, dont 24,794,683 de produits canadiens.

Edward May, fils de M. James May, de Sherbrooke, s'est noyé hier en s'amusant sur des pièces de bois qu'on avait réunis dans une digue.

M. Louis Girard secrétaire du département de l'Instruction Publique a été mis à sa retraite et remplacé par M. Oscar Dunn.

Sa Grandeur Mgr Duhamel ne sera pas de retour à Ottawa si tôt qu'on l'avait cru. Des affaires importantes le retiendront quelques jours de plus à Rome.

Le nommé Benoît, accusé, du meurtre de Curran, commis il y a quelque temps, subira son procès, à Aylmer, le premier jour de juillet prochain.

Vendredi, il y a eu une légère gelée, le matin et le soir, le long de la Rivière Saint-Charles. Il y a eu un tempête de grêle, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, à Québec.

Sa Grandeur Mgr Lynch, a écrit de Rome qu'il a eu une audience, chez Sa Sainteté Léon XIII. L'évêque de Toronto sera de retour dans sa ville épiscopale, dans le cours du mois d'août prochain.

Le lieutenant-colonel A. Peebles, magistrat de police à Winnipeg, vient d'être nommé commissaire, avec pouvoir d'accorder et retirer des licences pour port d'armes, dans les limites de la ville de Winnipeg.

A une séance tenue hier soir, le Conseil-de-ville d'Ottawa a passé une résolution congratulant Son Altesse Royale la Princesse Louise de son heureuse arrivée en Canada et la félicitant de son retour à la santé.

Les travaux de construction du chemin de fer de la Vallée de la Gatineau, qui devaient être commencés, jeudi prochain, ne le seront que le jeudi, 15 courant.

L'honorable M. Chapleau fera la levée de la première tourbe.

Hier, à Westville, Pictou, un nommé George Murray, charretier employé pour la "Intercolonial Coal Company," a été écrasé par une des roues de sa voiture. Il est mort deux heures après l'accident. Murray laisse une femme et deux enfants, qui demeurent à Westville.

Un jeune imprimeur canadien-français, du nom de Crochetière, a été brutalement assailli, dimanche soir, à la Basse-Ville, Québec. En se rendant chez lui, il fut arrêté par un individu parlant l'anglais, qui lui demanda cinq centins pour acheter du tabac. Le jeune homme lui répondit qu'il n'avait pas de monnaie ; là-dessus le voyou le frappa en pleine figure, et il s'affaissa sur le sol. A ce moment, deux autres hommes qui étaient cachés dans une porte cochère firent leur apparition et se mirent à piller. Ils lui enlevèrent \$5 et s'enfuirent. On suppose que ces voleurs sont des matelots.

Mme Ferdinand de Lesseps vient de mettre au monde un nouvel enfant : cet heureux événement rend M. de Lesseps père pour la dixième fois.

Franklin J Moses, ex-Gouverneur de la Caroline du Sud, E.-U., vient d'être condamné à six mois d'emprisonnement pour avoir volé \$32.

On dit que l'hon. M. D. L. Macpherson, président du Sénat a accepté la position de Commissaire Canadien en Angleterre, en remplacement de Sir A. T. Galt.

Ces jours derniers, à la station du Bic, sur l'Intercolonial, un homme a voulu débarquer des chars alors que le train était en mouvement et il est tombé sur le sol à côté de la voie. Lorsqu'on le releva, l'imprudent avait la figure toute meurtrie, le nez et plusieurs dents cassés.

Vendredi matin, un matelot est tombé du haut d'un navire dans la cale sèche de M. A. Russell, hauteur d'environ trente pieds, et a reçu de sérieuses contusions. On dit que ce jeune homme était un mauvais sujet appartenant à une famille distinguée et que son père plaça sur un navire pour être corrigé.

La barque *Condor* a ramené à St Jean, N. B., un pêcheur nommé Joseph Marks, recueilli en mer, le 19 avril dernier. Marks, cuisinier à bord du bateau - pêcheur "Mingela Julia," était seul sur le bateau, lorsqu'un brouillard poussa ce dernier au large, près des bancs de Terre-neuve. Marks est resté quatre jours sans manger.

On écrit d'Asheville, C. W., en date du 1er courant : Un cultivateur du nom d'Estaman s'enivra hier, alors qu'il était accompagné de sa petite fille, âgée de 8 ans. Pendant que le père dormait, l'enfant absorba le reste du contenu d'une bouteille de whiskey. Le père à son réveil trouva l'enfant enivrée, et il jura de la tuer. Elle le supplia en disant : Papa ne me tuez pas pendant que je suis ivre, attendez que je sois sobre. Estaman arracha l'enfant de son lit, et la battit jusqu'à ce qu'elle eut expiré.

Un correspondant de Rome écrit ce qui suit :

"Plusieurs villes italiennes se disputent la possession des restes de Garibaldi, particulièrement Gênes et Palerme, mais signor Filopanti, a proposé à la chambre des députés que ses restes soient inhumés au Panthéon à Rome. Le testament du général Garibaldi exprime le désir que son corps repose à Caprera. Les cérémonies funèbres à Rome et à Caprera auront lieu le 11 juin, et n'auront aucun caractère religieux.

À 10 heures du matin, dimanche au coin de Macdougall et de Houston streets M. Henry Moore a été brusquement attaqué par deux individus, dont l'un lui serrait le cou à l'étranger pendant que l'autre fouillait rapidement ses poches, où il n'a trouvé qu'un mouchoir de soie. Quelques petits garçons, qui jouaient à la paume à une petite distance, sont accourus, et les deux garrouteurs se sont enfuis, mais la police les a arrêtés peu après. Leurs noms sont William Bumm et John Keenan. Ce ne sont pas des voleurs de profession.

Arrivée de la Princesse Louise.

La Princesse Louise est arrivée à Québec, à cinq heures et trente minutes, dimanche après-midi.

L'arrivée de Son Altesse Royale a été saluée par les canons de la Citadelle.

Son Altesse était accompagnée de Mlle Hervey, Mlle McNeill, M Douglas Dawson, du capt. W Campbell et de M. J Bagot, des grenadiers de la garde, aide-de-camp du marquis de Lorne.

Sur le quai, il y avait une garde d'honneur de la batterie A, commandée par le major Holmes et le capt. Dury, une escorte des hussards canadiens commandée par le lieutenant-col. Turnbull, et lieutenant-col. F Wood Gray.

Un détachement de police gardait les abords du quai et le passage jusqu'aux voitures de la Princesse et des gens de sa suite.

Parmi les militaires présents on remarquait le lieutenant-col. Irwin, le col. Drayson, le col. Freemantle, le lieutenant-col. Duchesnay, D A G, et le lieutenant-col. d'Orsonnens, major de brigade.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Madame Robitaille, et le comte de Sesmains étaient aussi au débarcadère.

Lorsque Son Altesse eut mis pied à terre, le maire Langelier, lui lut une adresse, au nom des citoyens de Québec.

La Princesse Louise répondit en français à cette adresse.

Madame Robitaille lui a alors présenté un magnifique bouquet.

Son Altesse et le marquis de Lorne montèrent ensuite en voiture, pour se rendre à leurs quartiers, à la Citadelle.

La princesse paraît jouir d'une excellente santé. Le voyage ne lui a pas été trop pénible ; Son Altesse n'a souffert que légèrement du mal de mer.

Il est probable que le gouverneur, la princesse et les gens de leur suite iront faire une excursion de pêche dans le bas du fleuve, dans une semaine ou deux.

Le Général de Charette

Les délégués de l'Union Allet, qui étaient allés à la rencontre du général de Charette, à New-Rork, sont de retour. Le général ne viendra à Montréal que le 20 juin. Il est en ce moment à Baltimore, avec sa femme et ses deux filles, chez sa belle-mère, madame Polk, veuve d'un évêque protestant converti.

La date de la réunion des zouaves à Saint Hyacinthe, qui avait été fixée d'abord au 27 juin, a été changée et fixée au 22, attendu que M. de Charette ne pourra passer que peu de jours en Canada.

Le général baron N. de Charette est né en 1828, d'une vieille famille vendéenne. Dans l'armée pontificale, il commandait un régiment d'élite, composé presque exclusivement de la jeune noblesse de tous les pays et qui figura brillamment à la bataille de Castelfidardo. De retour en France, après la prise de Rome et pendant la guerre prussienne, M. de Charette fut autorisé à former, avec son ancien régiment de zouaves licenciés, une "légion des volontaires de l'Ouest," qui, placée aux premières lignes, à la bataille de Patay, se signala par des prodiges de valeur. Grièvement blessé pendant le combat, le général de Charette put cependant échapper à l'ennemi et suivre la partie de l'armée de la Loire qui se retira sur Bourges.

Après la signature de l'armistice, il rassembla sa brigade à Poitiers, attendit les événements et déclina la candidature à l'Assemblée Nationale, qui lui était offerte par les cinq départements de la Bretagne. Nommé malgré lui dans les Bouches-du-Rhône, par 47,253 voix, il refusa le mandat de député dans une lettre qui fut lue à l'Assemblée, le 6 mars 1871. Depuis les volontaires de l'Ouest ont été licenciés.

M. de Charette réside à Paris, où il est à la tête de la société légitimiste. Il est le cousin germain du comte de Chambord, par sa mère, née du premier mariage du duc de Berry.

—La Minerve.

Nous reproduisons une lettre que le Lieut. Col. Bureaux de Pusy, arrière petit fils de Lafayette, et un des délégués à Washington, à l'occasion des fêtes de Yorktown, a envoyée à M. A. C. de Léry Macdonald, étudiant en droit, de cette ville.

St-Denis France, le 10 Avril 1882.

Cher Monsieur,

Veillez croire que je n'oublie pas les amis, qui m'ont fait, au Canada, le plus aimable accueil. Leur souvenir est toujours présent à mon esprit et je suis particulièrement heureux d'avoir l'occasion de renouer avec vous les affectueuses relations commencées il y a quelques mois.

Si Voltaire trouvait bon de féliciter Louis XIV de la perte qu'il fit de quelques arpents de neige, au-delà de l'Atlantique, notre génération n'est pas du même avis et regrette profondément les événements douloureux qui ont privé la mère patrie d'un aussi grand nombre de ses enfants ; les regrets sont encore plus vivement ressentis par les Français auxquels il a été donné comme à moi, de visiter votre pays et d'y retrouver leurs mœurs, leurs traditions tous les sentiments dont ils sont eux-mêmes animés.

Pour moi, j'ai rapporté de mon voyage une impression qui ne s'effacera pas ; il a encore augmenté mon respect et mon admiration pour le marquis de Montcalm, ainsi que pour les autres héros, ses compagnons de gloire et de malheur.

Vous voulez bien me demander ma photographie, je vous l'adresse avec le plus grand plaisir, espérant qu'elle vous fera penser quelquefois à moi. Depuis mon retour en France, je suis passé Lieutenant-colonel et j'ai cessé d'être attaché au Ministère de la Guerre ; on m'a donné un nouveau service dans les environs de Paris, ce qui m'a permis de ne pas m'éloigner de la capitale.

À revoir, cher monsieur, je vous remercie de votre bon souvenir et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus affectueux et dévoués.

BUREAUX DE PUSY.

Lt. Colonel du Génie.

15, Avenue de Villars, Paris.

A M. A. C. de Léry Macdonald.

M. de Léry Macdonald est le neveu du Lieut. Col. de Lotbinière Harwood, D.A.G., et, par sa mère, arrière petit fils du marquis Chartier de Lotbinière, ingénieur en chef à la conquête, qui érigea les forts de l'Île aux Noix et Carillon, où fut remportée l'éclatante victoire qui retarda d'une année la perte du Canada. Après la conquête, le marquis de Lotbinière, fut chargé par la cour de France d'une mission à Boston, qu'il remplit avec la fidélité qui l'avait toujours caractérisé dans ses autres actions militaires, et fut commandant du Génie pendant la guerre de l'indépendance.

MM. le général Boulanger, le vicomte de Noailles, le Lieut. Sigismond de Salume, petit fils de Lafayette, ont aussi honoré M. de Léry Macdonald de leurs photographies.

M. de Léry Macdonald est un de nos jeunes gens qui a le goût rare de l'histoire de son pays, et qui, nous l'espérons, saura, un jour, produire d'intéressants détails sur l'histoire canadienne.

INCENDIE A LA POINTE-LEVIS.

PERTES CONSIDÉRABLES.

Un terrible incendie a éclaté, hier matin, à la Pointe Lévis, et détruit les hangars du chemin de fer du Grand Tronc, ainsi que ceux de la "Dominion Quebec & Ontario Immigration Co."

Le feu avait originé, vers 6 heures, dans le plancher des quais sur lesquels les hangars sont construits. On essaya de l'éteindre en jetant de l'eau avec des seaux, mais cette petite quantité d'eau ne fit, en apparence, qu'alimenter les flammes.

On donna aussitôt l'alarme et la brigade de Lévis accourut, avec ses deux pompes à vapeur.

En dépit de tous les efforts des pompiers et de plusieurs personnes qui se trouvaient sur les quais, l'incendie prit, en peu de temps, des proportions effrayantes. Les hangars, construits en bois, n'offraient aucune résistance au terrible élément.

Les constructions détruites consistent en quatre rangées de bâtiments construits parallèlement et dont chacune mesure environ deux cents pieds de longueur. Elles sont larges de soixante pieds et ont trois étages. Elles sont estimées à environ \$20,000 chacune. Deux appartenaient à la compagnie du Grand Tronc.

En moins d'une heure, le feu a détruit toutes ces constructions.

On ne connaît pas encore le montant des pertes, qui dépend de la qualité du fret que contenaient les hangars. Les chiffres supposés varient de \$100,000 à \$400,000.

L'inondation à la mine Alta, dans la Virginie, E. U.

Hier matin, Richard Bennett et Denis Callahan sont descendus, avec une embarcation, dans les puits de la mine Alta, pour faire des recherches. Ils n'ont pas été revus. On craint qu'ils n'aient été asphyxiés par les gaz. Dutch George, qui y descendit après eux, n'a vu que leur embarcation et une lumière. Lorsqu'il est remonté, il avait l'esprit troublé.

On fit de nouvelles tentatives de recherches. Un mineur, du nom de Pike, la tête enveloppé d'un *helmet*, est descendu et a trouvé, à deux cents pieds, au bout de la mine, plusieurs hommes assis. Les seules pertes de vie sont celles de Bennett et de Callahan.

Ordination au Grand Séminaire

Par Monseigneur l'Evêque de Montréal, 3 juin, 1882.

Tonsure.—MM. A L Chauvin, J E Chicoine, C A Laforce, A J St Jean, Montréal ; M J Horan, E Pidgeon, Albany ; D J Crowe, Alton ; T A Barron, T W Caughlan, J S Crowley, J A Daly, J C Daw, J J Lally, J McGrail N J Merritt, Boston ; J T Barry, H J Cassidy, E J Connell, J J McAteer, Brooklyn, C N Carroll, Dubuque, J J Sullivan, Halifax ; J J Kelly, Hamilton ; T J Kelly, H H May, Hartford ; R J Cullen, Kansas City ; D C McRae, Kingston ; C McManus, London ; W J Murphy, Newark ; J J McDonnell, Pittsburg ; M C McDonough, J B Sekenger, Portland ; D J Caughlan, J T Lynch, J T McDonough, W H McNamara, Providence ; P B Garneau, A T Letellier, Québec ; A A Geyer, San Francisco ; C A Labelle, St Hyacinthe ; P Belleveau, F L Carney, St Jean ; T Corbett, J F Kennedy, J V Martin, St Paul ; T J Cornerford, M Faroe, P H McCauley, Scanton ; D F McGillicuddy, P S O'Reilly, M J Riordan, Springfield.

Ordres-moindres.—MM. J B Bourassa, Z J B Cardin, C J Hogue, E A Latulipe, G L Leclère, L J Lévesque, J Saint Jean

Montréal; P Fallon, C H Johannes, Alton; L S Kiintz, Brooklyn, A J Barron, Burlington, J B Brunon, Colorado; J Cooke, London, J T McEntyre, New-York, P E Bradley, T J Finn, A A Hamel, E F Hurley, Portland; M. H Kennedy, Providence; H L Chapelaine, Saint Hyacinthe; T Duane, J H Gaughan, P R Reffron, Saint Paul; W J Fitzgerald, Trenton; Emile Lafond, S C.

Soudiacon. — MM. J Graton, A F Hébert, F X Plante, J M St Denis, Montréal; G J Girouard, Albany; F J Butler, E J Curtin, M E Twomey, Boston; J J Cullen, Brooklyn; C D Trotter, Burlington; N Power, Chatam; A B Parker, Halifax; T J Maloney, Hartford, M F Sweeney, Kingston; P S Dowdall, Ottawa; J N McCarthy, Providence; N E Dufresne, St Hyacinthe; J M. Gavin, W J Power, Springfield; J L Hand, Toronto; J Stein, C S C.

Diacon. — MM. J A Ducharme, P Langlois, A M Martin, P F O'Donnell, Montréal; W A Brown, C Shea, Albany; J Cassidy, Alton, J E Cronley, Boston, W J Hamilton, G M Hanselman, Brooklyn; P J Barrett, Burlington, W H Gibbons, W H Redding, J P Ryle, Hartford; E J Rodgkinson, London; W F Murphy, M. J Reinhart, New-York; E J O'Dea, Oregon City, J J Brady, J W Conlin, J Mahon, Providence; A A Bernier, H E Messier, St Hyacinthe; J F Galvin, Springfield; J M Desaulniers, Trois-Rivières, J Laporte, — J White, C S C — C S C.

Prêtre. — MM. A J Bélanger, J D Ethier, N Gauthier, G M Le Pailleur, A J Vaillant, Montréal; J R Halpin, Albany; T G Plante, Portlant; T P Elliott et P A McLaughlin, Providence.

A St-Henri des Tanneries, 4 Juin 1882. Sous-diacon. — M. L J Lévesque, Montréal.

Diacon. — M. J Graton, Montréal.

Accident sur le chemin de fer du Nord.

Samedi soir, au moment où le train-express parti d'Ottawa à 4.50 p. m., passant, avec une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure, sur la traverse du chemin de fer du Nord, près de Ste Thérèse, le mécanicien constata un choc inaccoutumé, dans le mouvement du convoi. Le convoi fut arrêté immédiatement et des recherches firent découvrir un accident qui venait d'arriver.

La locomotive avait frappé une voiture qui contenait trois personnes, le père, la mère et l'enfant.

Le cheval avait été tué instantanément.

Les trois personnes respiraient encore; mais elles étaient dans un état de complète insensibilité. On les conduisit aussitôt dans une maison voisine, où un médecin qui se trouvait à bord du convoi, leur donna les premiers soins. Elles reprirent bientôt connaissance. Les blessures du père et de l'enfant étaient peu graves. La mère avait une large blessure à la tête, d'où le sang avait coulé en abondance et rendu sa figure méconnaissable. Une autre blessure, au bras, qui laissait l'os à découvert la faisait horriblement souffrir. Après les premiers pansements, on fit remonter les victimes sur le convoi, qui reprit sa marche. Les trois personnes blessées laissèrent le convoi à Sainte Thérèse. La femme avait alors le délire.

Ce déplorable accident, dont on ignore la cause première, a été cause d'un retard de vingt-cinq minutes, dans l'arrivée du convoi.

Tentative de meurtre.

Notre ville commençait à peine à oublier l'impression pénible, ce malaise général dans lequel l'a plongée la nouvelle du meurtre Suédois de la rue St Paul, que déjà, ce matin, un nouvel outrage non moins épouvantable est venu mettre en émoi tout le quartier St Louis.

Edouard Demers, âgé d'une quarantaine d'années, un de ces êtres rendus redoutables par une nature méchante, est le triste héros de ce drame sanglant, dont nous allons faire brièvement le récit.

Sorti du pénitencier, il n'y a que quelques mois, Demers traîne depuis une existence vagabonde, ne se soutenant qu'au moyen de rapines et de vol. La victime de sa méchanceté, Madame Caroline Demers, veuve Bonin, âgée de soixante huit ans et domiciliée au No 158 rue St Dominique, avait eu pitié de ce neveu découvert, l'accueillait journellement chez elle et lui fournissait les premiers besoins de la vie.

Selon son habitude, Demers se rendait, ce matin, vers huit heures, au domicile de sa tante pour y prendre le déjeuner. Il se mit à table, et après lui avoir servi un copieux repas, Madame Bonin passa dans une pièce voisine de la salle à dîner pour y chercher quelques effets. Elle avait à peine fait quelques pas pour revenir dans l'appartement où se trouvait son neveu, que ce dernier, sans provocation aucune, saisit des pincées qu'il y avait là, près de lui, et en frappa six fois la malheureuse femme qui tomba baignant dans son sang. Après qu'elle fut tombée, le misérable continua à la frapper sans écouter les supplications que lui faisait sa tante et sans être touché par les cris déchirants que la souffrance faisait échapper à la malheureuse victime.

Madame Bonin réussit cependant à se rendre à une fenêtre pour crier "au meurtre" et pour appeler du secours. Malheureusement, quand les voisins se présentèrent, le bandit était passé par la fenêtre, il avait pris la fuite par la rue Saint Catherine. Tous les détectives sont sur pieds; et il est à peu près certain que l'assassin n'échappera pas.

Messieurs les docteurs Piché et Laberge ont été appelés en toute hâte auprès de Madame Bonin. Ces messieurs déclarent que les blessures qu'elle a reçues ne sont pas mortelles; mais elles pourraient bien être fatales, à cause de son âge avancé.

Arrêté.—Enfin, la police a mis la main sur Edouard Demers, accusé d'avoir attenté à la vie de sa tante, Mme Bonin. Demers n'était pas à Cornwall comme la police en avait été informée, mais bien à la Pointe aux Trembles. Lorsque la police opéra son arrestation Demers était sur le bord de la grève et dans un état complet d'épuisement. Outre l'accusation d'avoir voulu tuer sa tante, il est encore accusé d'avoir volé un porte-manteau à une fille du nom de Domitilde Laurent. Il a plaidé coupable et il a été envoyé au Banc de la Reine.

Mort subite.

M. C. T. Suzor, avocat distingué de la ville de Québec et secrétaire général du barreau de la province de Québec, est mort subitement, à sa résidence, dimanche.

M. Suzor souffrait depuis plusieurs années d'une hémorragie des poumons. Il avait épousé récemment une demoiselle de Belleville.

CHRONIQUE LOCALE.

Election. — A l'assemblée générale annuelle de la Compagnie d'Assurance Mutuelle les Messieurs suivants furent élus directeurs. A L DeMontigny, C C Snowden, B Globensky, J McEntyre, J Thomson, J A I Craig, A Gagnon, et O P Patton.

Vol considérables.—Entre une heure, samedi après-midi, et huit heures, dimanche matin, des voleurs ont pénétré dans l'établissement de MM. Hyde, Turcot et Cie, et ont enlevée des marchandises pour une valeur de plus de \$2,000. La police fait des recherches.

Encore un accident.—Tous les jours nous avons à enregistrer un nouvel accident arrivé sur les quais; hier c'était le tour de Evariste Lafond, qui en déchargeant une barrique de vin s'est horriblement mutilé la main. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Accident.—Vers quatre heures, hier après-midi, un plombier du nom de Olivier Lafrenière, étant à boucher un conduit de gaz dans les ateliers de MM. Beauchemin et Valois, rue St. Gabriel, se trouva tout-à-coup asphyxié par le gaz; il ne reprit connaissance qu'au bout de trois quart d'heures. Ce matin, il est bien rétabli; mais son médecin lui conseille quelques jours de repos.

Plusieurs millions en elle.—M. J. D. Alexander, éditeur du journal le News, de Barnesville, Go., E.-U., dit: Durant les douze derniers mois, j'ai souffert d'un rhumatisme inflammatoire. J'ai reçu les soins et les traitements de plusieurs médecins, mais aucun n'a pu me guérir. Un ami m'a recommandé l'Huile de Saint-Jacob. Je m'en suis immédiatement procuré une demi douzaine de bouteilles, en ai bu le contenu et j'éprouve un mieux qui ne cesse d'augmenter. Ce remède calme à l'instant la douleur, quelqu'intense qu'elle se fasse sentir et me préserve des longues nuits d'insomnie. Rien ne m'a fait autant de bien.

Exposition à Montréal.—Nous ne pouvons qu'approuver la décision prise par le comité permanent de l'exposition, de tenir la prochaine exposition provinciale agricole et industrielle à Montréal, en septembre prochain; le jour de l'ouverture doit être fixé à la prochaine réunion du comité permanent. Dans l'intervalle, les secrétaires doivent s'occuper à préparer de suite la nouvelle liste des prix qui devra être distribuée sous le plus bref délai possible.

Hommes et bêtes.—Un homme bien mis montant la côte du Beaver Hall, hier, aperçut un gros chien de Terre-neuve bien disposé à se jeter sur une jeune grive qu'il y avait sur la rue, afin d'en faire sa proie; pour sauver ce pauvre petit oiseau, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de frapper le chien du pied; le coup venait à peine d'être porté que le sauveur de l'oiseau reçut lui-même sur la nuque une taloche que le propriétaire du chien avait crut bon de lui appliquer.

Malade.—James McKenzie, arrêté samedi soir, pour ivresse, a été conduit au poste de police No 8 où il fut logé dans une des cellules. Dans le cours de la soirée le sergent en charge au poste ayant entendu du bruit se rendit aussitôt à la cellule du prisonnier, il constata qu'il était tombé d'une attaque d'apoplexie. On fit mander en toute hâte un médecin qui lui prodigua les premiers soins et McKenzie fut ensuite transporté à l'Hôtel-Dieu.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

"LA FEUILLE D'ERABLE" EDITION HEBDOMADAIRE DU "COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT: Un An \$1.00 Six Mois 0.50 Payable d'avance.

(Frais de port payés par l'Editeur.) ANNONCES: 25 cts. par ligne pour chaque insertion

L. D. DUVERNAY, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, Bureau du COURRIER DE MONTREAL,

8, rue St. Gabriel,

COMMERCE

PRIX DE DETAIL DU MARCHE DE MONTREAL.

Table with columns for 'LACTERIE', '\$ c.', '\$ c.', and items like 'Beurre frais, à la livre', 'Beurre salé', 'Fromage'.

Table with columns for 'GRAINS' and items like 'Blé, par minot', 'Pois, do', 'Orge, do', 'Avoine, do', 'Sarrasin, do', 'Lin, do', 'Mil, do', 'Blé-d'Inde do', 'Avoine à la poche', 'Fèves', 'Son par 100 livres', 'Moulée', 'Son'.

Table with columns for 'GIBIERS' and items like 'Canards au couple', 'do noir, do', 'Pleviers, par douzaine', 'Bécasses, au couple', 'Pigeons domestiques, au couple', 'Perdrix, au couple', 'Tourtes, à la douzaine', 'Lièvres'.

Table with columns for 'VIANDES' and items like 'Boeuf, à la livre [steak]', 'Do à la soupe', 'Boeuf salé', 'Jambon à la livre', 'Lard, do', 'Mouton, do', 'Agneau, au quartier', 'Veau à la livre', 'Lard frais, par 100 lbs', 'Beuf par 100 livres', 'Saindoux à la livre'.

Table with columns for 'DIVERS' and items like 'Sucre d'érable, à la livre', 'Sirop d'érable, au gallon', 'Miel, à la livre', 'Beufs frais, à la douzaine', 'Haddock, à la livre', 'Poisson frais', 'Saindoux, au seau', 'Saindoux, par livre', 'Peaux, à la livre'.

Table with columns for 'VOLAILLES' and items like 'Dindes, à la livre', 'Dindes (vieux) au couple', 'Dindes (jeunes) do', 'Oies, do', 'Oies à la livre', 'Canards à la livre', 'Canards, au couple', 'Poules au couple', 'Poulets à la livre', 'Poulets du printemps par couple'.

Table with columns for 'FARINE' and items like 'Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs', 'Farine d'avoine', 'Farine de blé-d'Inde', 'Sarrasin'.

Table with columns for 'LÉGUMES' and items like 'Pommes nouvelles, au baril', 'Patates, au sac', 'Fèves, par minot', 'Navets jaunes par bri', 'Oignons rouges par bri', 'Do blanc par minot', 'Carottes do', 'Betteraves do', 'Choux par doz', 'Oignons par tresse', 'Orange par caisse', 'Citron do', 'Raisin de Malaga par petit baril', 'Radis, par douzaine de paquets', 'Concombres, par doz'.

Corrigé tous les mardis et vendredis par P. POULIN & Cie., Commercant,

Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours

MARCHE AUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clerc du Marché Viger.

Table with columns for 'Boeuf, 1re qualité, par 100 lbs', 'Boeuf, 2me qualité', 'Vaches à lait', 'Vaches extra', 'Veaux, 1re qualité', 'Veaux, 2me qualité', 'Veaux, 3me qualité', 'Moutons, 1re qualité', 'Moutons, 2me qualité', 'Agneaux, 1re qualité', 'Agneaux, 2me qualité', 'Cochons, 1re qualité', 'Cochons, 2me qualité'.

Foin et Paille

Table with columns for 'Foin, 1re qualité, par 100 bottes', 'Foin, 2me qualité', 'Paille, 1re qualité', 'Paille, 2me qualité'.